

LES

PAPIERS

DU COLLEGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

N°45



**A propos de l'ouvrage
d'Alain MANIER**

LE JOUR OÙ L'ESPACE A COUPÉ LE TEMPS
ÉTIOLOGIE ET CLINIQUE DE LA PSYCHOSE
Editions La tempérance , Plancoët , 1995 .

Michel TORT
Patricia JANODY
Suzanne GINESTET-DELBREIL
Joël ASPAR
Françoise MANDELBAUM-REINER

Papiers n°45
Juin 1998

Présentation

Ce numéro rassemble les interventions qui ont eu lieu autour du livre d'Alain Manier, psychanalyste, le samedi 11 octobre 1998.

- Michel Tort..... p 3
Psychanalyste, Directeur de programme au Collège International de Philosophie,
Professeur à Paris VII (Sciences Humaines Cliniques)
- Patricia Janody..... p 11
Psychiatre, Psychanalyste
- Suzanne Ginestet-Delbreil..... p 15
Psychanalyste, Membre de la société de Psychanalyse Freudienne
- Joël Aspar..... p 18
Cadre Infirmier, Directeur de L'Institut de Formation en soins infirmiers-Institut
National Marcel Rivière-La Verrière
- Françoise Mandelbaum-Reiner..... p 20
Linguiste-clinicienne

Les bases d'un nouvel abord théorique et pratique de la psychose.

Michel TORT

Le projet d'Alain MANIER est remarquable d'abord par sa démarche singulière, le risque pris de parler seul et directement, non sans références, mais sans révérence pour les références.

L'ouvrage présente un étrange mélange de rigueur logique et d'une sorte de légèreté.

La rigueur caractérise la nature du projet lui-même : proposer un autre ordre, une autre perspective que celles auxquelles nous sommes accoutumés sur la psychose, en faisant ressortir vigoureusement, presque brutalement, les traits, les choix, en s'efforçant de dégager l'essentiel du secondaire. Qu'est-ce qui est fondamental ? Qu'est-ce qui réordonne la théorie et balise la pratique possible ? Il y a là un effort de simplification - que certains jugeront sans doute simpliste, trop simplificateur, mais qui a le mérite de contraindre à penser, à faire un choix de pensée.

Cette exigence rugueuse traduit la préoccupation primordiale d'une pratique : comment faire avec des patients sans faire de concessions à une perspective purement théorique ou étroitement casuistique et empiriste ?

Le caractère direct, choquant, tente aussi de traduire le désir de la découverte d'une solution, de la frayer.

En ce sens, le souci est explicitement épistémologique. Il traite moins de concepts, des auteurs, que des modèles historiques, théoriques. A ce titre il peut intéresser le philosophe autant que le praticien psychiatre ou psychanalyste.

Ainsi la discussion critique des repérages cliniques de la psychiatrie ne participe-t-elle pas d'une critique de style idéologique ou psychanalytique de la psychiatrie. Il s'agit de poser la nécessité de saisir, au-delà de la descriptivité empirique un principe explicatif (p.82) qui permette de revenir, instruit, à la pratique du symptôme singulier. La préoccupation psychiatrique lancinante du diagnostic (qui a sa pertinence) n'est pas tant mise en cause en elle-même que ne l'est la manière dont elle peut tendre à se substituer à une théorie claire. Il est vrai que cependant on retrouverait alors autrement, la question de la différenciation clinique : c'est-à-dire la nécessité d'identifier, à partir de l'étiologie proposée, les tableaux présentés par les patients qui en relèveraient.

L'ambition du texte est clairement de présenter une reconstruction du champ de la psychose.

1 - Position d'une étiologie

La construction de base consiste à éclairer une observation clinique récurrente : le rapport d'exclusion entre parler et penser, expérience qui s'impose au patient psychotique, par une relecture de F. de Saussure. L'observation part de cette difficulté, énoncée par les patients psychotiques, de lier parler et penser : A. Manier fait de ce défaut la caractéristique fondamentale de la psychose, inscription du raté de l'entrée dans le langage, entrée dans le langage assurée par l'Autre qui parle le sujet ou non.

En dépit ou à cause de sa simplicité, il faut un certain effort pour formuler exactement en quoi cette étiologie diffère des théorisations psychanalytiques courantes sur la psychose, car le point de vue d'A. Manier produit un effet étrange à la fois de familiarité et d'étrangeté.

A. Manier consacre lui-même divers développements et la partie ("Saussure/Freud/Lacan") à tenter de marquer cette différence.

Un point tout à fait capital pour saisir la portée de la construction d'A. Manier est la distinction entre étiologie et genèse. La théorie proposée est une étiologie de la psychose, pas une genèse (une description des diverses conditions empiriques dont la réunion produit la situation qui correspond à l'étiologie).

Si je tentais moi-même de formuler la différence, je la caractériserais volontiers par les aspects suivants, tant dans ce qui m'est clair que dans ce qui nécessite éclaircissement.

1°) La différence paradoxale avec la théorie de Lacan est dans son principe simple mais déroutante. Elle consiste au fond à soutenir que Lacan, comme Freud, ne peut envisager (p.79) la pathologie psychotique que comme un dysfonctionnement langagier particulier. Or à cela A.Manier oppose radicalement, scandaleusement : psychose = pas de langage, mais seulement, au mieux de la phonie (le fonctionnement naturel du langage), des éléments épars du langage.

La phonie n'est pas le langage...

A. Manier écrit ainsi : "son français élégant et impeccable ne comportait pas la moindre trace de langage" (p.169). Cette formulation saisissante donne la mesure de la distance par rapport à toute problématique toujours plus ou moins déficitaire des productions psychotiques. L'idée d'une phonie impeccable sans langage manifeste le changement de perspective.

La psychose c'est donc une perturbation globale, fondamentale, du langage par rapport à l'Autre comme subjectivant.

Ici s'ouvre aussi un débat de fond concernant l'interprétation même de F. de Saussure, du cours de linguistique générale, de sa portée, en dehors même des conséquences que l'on peut en tirer concernant la psychose, dans ce paradoxal "retour à Saussure" proposé par A. Manier.

2°) Deuxième point: la critique, logique, et méthodologique de l'explication de la psychose par le défaut d'un signifiant.

L'explication théorique de la psychose par le défaut d'un signifiant (p.71) présente, selon A. Manier, un vice logique : elle explique la psychose par la psychose "la psychose de l'un est engendrée par la psychose de l'autre" d'où régression à l'infini. Ce qui conduit à la conclusion surprenante, humoristique, mais en effet logique : l'explication par le défaut du signifiant paternel est métaphorique. Entendons : elle dénie la radicalité de la perturbation du langage et la remplace par une explication" métaphorique (par une métaphore).

Dès lors que l'on saisit bien la différence entre la question de l'étiologie et celle de la psychogenèse, on aperçoit la logique de la critique de l'aspect psychogénétique de la théorie lacanienne par exemple, avec cette idée que les théories de la psychose tendent toujours à faire de la psychose - en dépit des distinctions de structure, un cas particulier de la névrose (et de sa problématique langagière, chez des sujets qui disposent du langage).

Deux points sont liés à cette critique :

1) A. Manier fait de la problématique du stade du miroir un véritable obstacle chez Lacan à un abord de la problématique de la psychose.

2) Le second point concerne le fait que dans la théorie de Lacan le signifiant dont le défaut (forclusion) invoqué induirait supposément la psychose, est le signifiant Père, le "Nom du Père". Le type de critique méthodologique que j'ai résumée plus haut (l'argument par la régression à l'infini) dispense A. Manier de prendre en considération et donc de discuter la nature particulière qu' il y a lieu de lui donner. Car en traitant l'appel

au "nom du père" comme une explication purement métaphorique, c'est-à-dire comme une figure de style en lieu et place d'une explication. A. Manier prend un parti qui oblige du même coup à reconsidérer les conditions de cette invocation, les raisons invoquées.

Si ces raisons ne sont pas convaincantes, il faut alors s'interroger sur la séduction de cette "explication", sur ses origines inconscientes bien au-delà de Lacan, dans le maniement occidental du Père.

L'avantage incontestable de la position d'A. Manier sur l'étiologie est de couper court à un curieux phénomène, qui domine subrepticement les travaux psychanalytiques sur l'étiologie de la psychose et qui procède à la mise en cause obstinée de la mère. Cette interprétation névrotisante de "la cause " de la psychose serait-elle une façon de réduire son étrangeté, en même temps que de régler le différend névrotique des parents eux-mêmes; enfin d'exprimer l'hostilité commune à l'endroit des parents de psychotiques.

Une variante peut se présenter comme démultiplication du processus de psychotisation de plusieurs générations... (cf la formule étrange : il faut trois générations pour faire un psychotique). Ceci permettrait de comprendre aussi la ligne de critique de Deleuze et Guattari dans Antioedipe, comme une tentative de dégager la psychose de la folie, en tant que chez l'autre, chez le non psychotique, elle la recouvrirait et y pousserait d'une manière ou d'une autre le psychotique.

Je pourrais présenter la question un peu autrement. En caractérisant la psychose par l'inscription de ce raté de l'entrée dans le langage, A. Manier - et tel serait le sens du refus de la psychogenèse - détacherait le traitement de toute visée d'intervenir sur l'amont du discours inconscient des parents pour définir la tâche nouvelle de constituer les conditions de cette rentrée dans le langage.

D'où la définition de la linguothérapie : traitement du langage par le langage. Il ne s'agit pas d'étendre à divers intervenants dont la psychanalyse représenterait le modèle, une psychothérapie, mais d'inscrire la thérapeutique analytique dans des interventions linguothérapeutiques diverses.

Quelle est la question qui cependant demeure pour moi dans ce bouleversement de terrain proposé ?

Elle porte sur la référence à la parole vraie constituante du sujet. J'ai souligné l'importance du mouvement par lequel le chemin est coupé vers l'amont psychogénétique, vers le discours parental ou surtout maternel, et la critique de la régression à l'infini (la psychose engendrée par le psychotique dans l'Autre). Mais il me semble que la nature de ce qui opère l'entrée ou non entrée dans le langage (la parole vraie-non vraie) nécessiterait d'être explicitée davantage. Ceci d'autant plus que c'est un

point de discrimination nécessaire à l'endroit d'une référence lacanienne extensive à la "parole vraie" qui ne concerne pas spécialement la psychose.

2 - Clinique

Représentation de l'univers psychotique

Cette étiologie produit un remaniement clinique qui passe par une redistribution de la place même de la psychanalyse. Dans la mesure même, en effet, où la psychanalyse s'est constituée comme théorie de la névrose, cette dernière pourrait être considérée dans un premier moment au moins, comme un véritable obstacle épistémologique à l'abord de la psychose. La constatation d'expérience familière de la tendance à étendre les repères et les pratiques techniques utilisées dans la psychanalyse des névroses à la psychose, est fondée sur les conséquences d'abord théoriques radicales que A. Manier tire de son hypothèse étiologique générale : pas d'inconscient, pas de stades, etc... Avant d'en suivre les conséquences pratiques.

1°) Une mise en perspective temporelle nouvelle du processus psychotique

distribué entre :

- le moment inaugural de la catastrophe, de la non-entrée dans le langage inscrite
- les "échos" ultérieurs distribués diversement dans le temps.

De là la décision de préférer comme plus rigoureux psychotique-enfant à enfant psychotique (car infans = langage potentiel et pas seulement potentiel de langage).

Cette remise en perspective temporelle est tout à fait importante. Elle fait sortir d'une lecture empirique et empiriste et ré-ordonne des observations cliniques qui, issues d'horizons théorico-cliniques hétérogènes (comme "démence précoce" et "psychose infantile") cohabitent jusqu'ici confusément.

2°) La distribution des types de production

- un second niveau de discrimination s'attaque à d'autres confusions en faisant le tri méthodique dans les productions psychotiques selon le principe retenu de leur lien à l'étiologie.

- d'un côté les effets du non fonctionnement socialement codé du langage : les carences.

- de l'autre les substituts, c'est-à-dire les moyens de substitution mis en oeuvre par le psychotique pour pallier les effets précédents.

Les deux réalités ne se situent pas sur le même plan.

A. Manier distingue six carences, effets du non fonctionnement codé du langage.

- un enfant mort-vivant en chaque psychose, pas grandi
- pas d'interdits, - effet du langage
- pas d'inconscient, pas de jeux de langage, des jeux d'idées où les mots sont là à titre d'objets
- pas de stades, pas d'oedipe, pas d'homosexualité, pas d'identité sexuelle
- pas de temporalité, le temps n'est pas une donnée suspectivable
- pas de protection langagière dans le rapport à l'autre

les substituts :

- les évidences
- les toutes-puissances
- les missions
- les délires, effets occupant la place du symptôme, des effets de la catastrophe.

Cette répartition simple et cohérente donne une portée nouvelle à quantités d'observations courantes. Elle est décisive parce qu'elle ordonne les substituts aux carences, sans les mettre sur le même plan. Elle dégage l'espace d'une intervention pertinente qui identifie à quoi elle a affaire, à quoi elle s'attaque ou pas et comment.

Bien des questions soulevées mériteraient qu'on s'y arrête, qui sont abordées sous un nouveau jour :

- le fonctionnement intellectuel des psychotiques et leur rapport aux disciplines du fonctionnement du langagier.

- la notion de plaqué langagier barrière antipulsionnelle qui n'est pas un interdit, ou celle de protection langagière me paraissent très fécondes, en même temps que dans la manière dont elles sont formulées - et qui vaut pour l'ensemble du travail d'A. Manier - s'exprime un effort qui n'est pas seulement intellectuel mais que je dirai pathétique sans pathos d'un analyste pour communiquer avec le psychotique là où il est, un effort dans lequel la théorie analytique ne sert pas de bouclier langagier contre la barbarie psychotique. Peut-être parce qu'elle se laisse instruire par l'étrangeté de ce frère humain non né et préfère, sur mon modèle, fabriquer artisanalement - s'il me permet - des outils propres plutôt que de se protéger des ritournelles théoriques. C'est la matérialité de

l'étrangeté psychotique qui est affrontée, dont on sent passer dans ce livre le quotidien, la concrétude : les cris, le corps, le rapport aux maladies.

Ce qui tend généralement à se cliver entre l'administration quotidienne lourde du fou et la théorie légère de la psychose me paraît se heurter vaillamment dans ce livre, dont ce n'est pas un des moindres mérites.

3 - Conduite de la cure

Je me bornerai à souligner ce qui me paraît les traits les plus saillants dans la stratégie qu'expose A. Manier.

1) C'est d'abord une réestimation, en fonction de l'étiologie, des interventions psychopharmacologiques et une identification exacte de leurs effets.

En frappant délires et hallucinations elles n'atteignent pas les activités idéiques non langagières qui caractérisent la psychose. A. Manier décrit fort bien la persistance de la production de pensées hors langage.

D'autre part, elles ne contribuent pas, évidemment non plus, à l'inscription du code social et socialisant - qui fait défaut au psychotique.

2) Un deuxième volet concerne davantage les entreprises psychothérapeutiques à orientation psychanalytique, dont A. Manier montre qu'elles sont rapidement engagées dans la voie soit de fabrication d'une facticité d'une transformation de la psychose en folie ; soit dans la voie d'une capitulation en rase campagne devant la psychose.

Sur la base de sa reconceptualisation étiologique, Manier redéfinit un autre contrat thérapeutique. Ce dernier repose en premier lieu sur une acceptation résolue de la production phonique non langagière, délirante ; d'autre part sur la recherche minutieuse d'une complicité langagière par ce qu'il appelle des travaux pratiques de langage visant à encercler progressivement les zones de phonie pour entraîner, tracter le patient psychotique dans la communauté de langage.

Dans cette perspective le thérapeute du psychotique confrontera explicitement son patient au savoir, à la communauté langagière qui le fonde. Cette confrontation met aux prises le point de vue de la folie qui n'est ni récusé, ni dénié par un semblant, et celui des repères de l'expérience non seulement commune mais savante.

Il s'agit d'obtenir que le psychotique accepte de glisser dans la représentation symbolique.

Ce choix est lié au parti pris cohérent mais décisif de renoncer à toute interprétation des activités délirantes dès lors qu'elles ne sont pas considérées comme représentations d'un sujet, mais pur fonctionnement de la phonie.

De là Alain Manier ne recule pas devant l'appel à la logique "s'en tenir à la logique et faire fonctionner le langage", logique qui n'est pas celle du "bon sens" mais celle d'un enchaînement de parole, dans des liens de parole.

Là où il n'y aurait pas de chaîne signifiante, ce serait l'activité langagière du linguothérapeute qui l'instaurerait, la ferait advenir.

Quels sont, pour finir, les rapports entre linguothérapie et psychanalyse ? A. Manier se fixe comme objectif, dans ses développements sur la conduite de la cure, de définir une pratique nouvelle qui tienne compte de la radicalité du non-langage psychotique. Mais il reste que c'est à partir de l'expérience de la psychanalyse et non de la seule pratique linguistique que cet encerclement stratégique des îlots non langagiers par du langage, se trouve entrepris. Comment redéfinir alors les rapports entre la psychanalyse et l'instauration-réinstauration de la parole-vraie dans le cas radical de la psychose ? Si la psychose n'est pas une extension extrême de la névrose, ni la névrose un cas particulier de la psychose, comment situer la pratique (la psychanalyse) qui intervient dans ces deux champs ?

Sans doute pourrait-on avancer que la "linguothérapie" qu'A. Manier pose comme la condition formelle de l'abord de la psychose ne peut elle-même se penser que dans l'horizon de la psychanalyse, d'une extension de la méthode, d'une intervention d'un cadre atypique.

Quel statut subjectif dans les psychoses ?

Patricia JANODY

Le plus frappant dans le livre d'Alain Manier est sa volonté d'écouter "à neuf" les psychotiques, c'est à dire librement par rapport aux différents appareillages conceptuels qui ont été développés à ce propos. Il me semble que l'intérêt d'une telle position se pose particulièrement quand il s'agit des psychoses, c'est à dire d'écouter des sujets qui n'arrêtent pas de repartir de zéro, dont le discours ne vient pas s'établir sur du discours antérieur, mais repart chaque fois, si l'on peut dire, d'un trou. Il y a donc une homogénéité entre la manière dont Alain Manier conduit son propos et son objet, la clinique des psychoses. Et ceci lui fait poser les questions de manière radicale.

L'ouvrage s'ouvre ainsi en répercutant, justement, la question d'un patient, que l'auteur nomme "l'Homme-Fiction", sur le lien entre parole et pensée. Je le cite : " Je voudrais arriver à penser et parler en même temps. Je me suis entraîné des tas de fois à y arriver, mais je n'y suis jamais arrivé. C'est impossible. Ca tient à la structure de mon cerveau. Il faudrait d'autres homme qui aient le cerveau constitué de la même manière que moi, et qui s'en servent de la même manière. Alors, j'ai une communication en pensée. Mais les femmes, elles, y arrivent, parce qu'elles n'ont pas le même cerveau que nous. " De cette vision de l'Homme-Fiction sur son propre univers, vision livrée dans un style qu'on peut dire psychotique dans son alliage d'énigme et de fulgurance, Alain Manier va chercher à tirer les conséquences. Qu'en résulte-t-il lorsqu'on cherche à ressaisir un tel propos dans sa dimension de vérité ?

Pour appréhender quelque chose de l'univers psychotique, il va donc s'agir d'envisager ce que peut être une réelle hétérogénéité du penser et du parler, d'une séparation du penser et du parler, quand dans l'univers névrotique ils ont toujours implicitement partie liée. Qu'est-ce que le penser, qu'est-ce que le parler? Alain Manier renvoie à Saussure pour appréhender deux éléments en jeu dans le fonctionnement de la langue: la pensée, ou les idées, et les sons. Chacun de ces

éléments est dépourvu de tenue propre: "masse amorphe", "nébuleuse", "royaume flottant" "chaos" de ce que serait la pensée par elle-même; "matière plastique" de la substance phonique. Avec la langue, cependant, se créent des délimitations réciproques d'unités: la langue est le domaine des articulations, articule des signes qui sont des unités intermédiaires entre pensée et son. Le découpage de ces unités est arbitraire, et cet arbitraire est socialement codé. Cette référence à Saussure souligne ce que la langue comporte constitutivement d'une dimension de parole, et que toute pensée articulée s'origine dans une possibilité de parler. De ces remarques structurales, Alain Manier cherche à tirer des conséquences génétiques. Il distingue "l'être-langagier", qu'on pourrait dire aussi un être-situé-dans-le-langage, qui concerne nécessairement tout être humain, et un "être-parlant", concernant un devenir de l'être langagier et son inscription dans un code social, "être-parlant" dont l'advenue est par contre contingente. L'advenue d'un être-parlant suppose d'assumer un double lié, arbitraire, des articulations langagières: pensée/son, et signe/ langue. Et ce double lié s'opère ou non, selon la médiation qui peut s'opérer avec l'Autre. De là, Alain Manier propose de définir la psychose par un langage structurellement privé de sa fonction d'articulation socialement codée. Autrement dit, dans la psychose éclaterait la nature double du langage. Selon l'auteur, le devenir-psychotique a lieu à une étape très précoce, entre 6 et 18 mois, correspondant à une "catastrophe" dans le lien au langage quand l'Autre parental n'est capable de délivrer que des "mots-gelules", ou paroles fausses.

En hommage à l'expression de Mallarmé, Alain Manier nomme "bibelots sonores" ce qui lui apparaît résulter du rapport psychotique au langage, c'est à dire des sonorités qui ne représentent ni n'engagent un sujet parlant. L'auteur note qu'il s'agit chez les psychotiques de "phoner" davantage que de parler, où l'aspect matériel de la phonation l'emporte sur sa valeur symbolique. A partir de cette non insertion dans la parole, il entreprend de décrire l'univers psychotique, avec les carences et les substituts qui le caractérisent.

Je ne les reprendrai pas ici, pour m'arrêter par contre sur les conclusions qui en sont tirées pour ce qui concerne la cure avec des psychotiques. En l'absence d'une fonction de représentation langagière, ce serait une erreur que de prolonger le régime d'interprétation des cures classiques. Mais l'inverse, en quelque sorte, apparaît requis quant au sens de la parole: la règle fondamentale habituelle en psychanalyse suppose que le sujet prenne la parole, ce que le psychotique

précisément ne peut pas. Sa position par rapport au langage requiert au contraire que la parole lui soit donnée. Comment procéder dans ce "donner la parole"? On peut dégager deux moments dans ce qu'en dit Alain Manier, même si ces deux moments sont toujours et nécessairement entremêlés. D'une part est nécessaire une écoute compréhensive de l'univers où se meut le psychotique, qui prenne la mesure de son réel exil du langage, et de tout ce qu'il en résulte pour lui, sans le ramener à une logique névrotique. A. Manier parle de "complicité" à ce propos, en soulignant qu'il s'agit d'une complicité fondée sur la problématique langagière et l'expérience clinique, et non, comme certains le prétendent, en faisant appel à ce qu'il y aurait de psychotique en chacun, ce qui ne saurait amener qu'à un enlèvement réciproque de l'analyste et de son patient. Le préalable est donc d'accepter le psychotique tel qu'il est dans son monde, reconnaître ce que ce monde comporte d'horrible et d'étrange, et aussi le droit du patient à halluciner et à délirer. Pour celui qui n'a souvent connu jusqu'alors que la contrainte à faire semblant de s'adapter à un fonctionnement social, avec les vécus de facticité et de dérisoire qui en découlent, cette attitude peut ouvrir à quelque chose de nouveau. Là intervient selon Alain Manier le second moment, où peut se mettre en place un travail de "linguothérapie" - terme qu'il utilise pour bien marquer la distinction d'avec la cure classique. Il parle à ce propos de "travaux pratiques de langage", qu'il détaille comme suit : " Faire jouer, se développer, se diversifier, se ramifier, et, pour ainsi dire, s'autonomiser le langage, en ayant recours à des jeux de mots, des associations, en suggérant des réminiscences, des ressemblances, en s'efforçant de faire paraître des logiques insoupçonnées à l'oeuvre.". L'idée générale est de rechercher des procédés de familiarisation avec ce qui reste pour la psychotique une véritable langue étrangère. En résumé, la cure consiste tout d'abord à savoir repérer le statut langagier des propos du patient, c'est à dire à distinguer ce qui n'est que "bibelot sonore" et ce qu'il peut rester d'un fonctionnement langagier, et de là travailler à "encercler les bibelots sonores par les éléments langagiers"

Formulons quelques remarques critiques. Tout d'abord sur l'intérêt de l'ouvrage, qui souligne l'enjeu essentiel de la position langagière dans la psychose, ceci dans une époque où la bio-psychiatrie tend à nouveau à dominer les discours. Alain Manier rappelle la "prématuration langagière" du nourrisson, depuis laquelle s'effectue ou non une assomption symbolique de l'arbitraire du

signe, soit une dimension dont aucune imagerie cérébrale ni biochimie des neurotransmetteurs ne saurait rendre compte.

Mais ensuite, il semble que la thèse de l'auteur puissent être critiquée comme trop schématique, dans l'alternative simple qu'il propose, entre devenir sujet parlant lorsque l'Autre parental permet une assumption symbolique de l'arbitraire du signe, et se trouver démis de toute position subjective dans le cas contraire, qu'il désigne comme la position psychotique. Revenons sur ce que Alain Manier indique de la prématuration langagière: "ce qui spécifie le petit d'homme comme pur individu totalement isolé des autres, pour ne connaître encore rien du "jeu" de la langue et encore moins se l'être assimilé". On peut être en accord avec ce propos tout en lui attribuant une place différente que ne fait Alain Manier, en quelque façon plus radicale en se demandant si cette dimension, au-delà d'un moment donné de la psychogénèse, ne demeure pas toujours essentielle pour l'être parlant. La langue maternelle ne reste-t-elle pas toujours d'abord une langue étrangère? Un "être-parlé" ne continue-t-il pas de précéder toute énonciation d'un "être parlant"? La position du sujet ne se définit-elle pas justement par son exclusion première de la langue qu'il cherche cependant à faire sienne? De là, il y a lieu, bien entendu, d'établir une distinction dans le rapport que névrosés et psychotiques entretiennent au langage, mais seulement à partir de cette fraternité fondamentale d'avoir à faire avec une étrangeté première. Autrement dit, selon cette approche de ce qu'est un sujet, l'alternative n'est plus à situer entre devenir ou ne pas devenir sujet, mais entre plusieurs modalités dans le devenir sujet selon la manière de faire avec un écart constitutif à la langue, écart qui se repère aussi bien comme le lieu de la castration. Pour esquisser ces différentes manières d'avoir à faire avec, disons que le névrosé parvient à symboliser ce que le psychotique ne peut que contourner. Le psychotique n'en est pas moins à ce titre sujet, avec même cette dimension de vérité subjective toujours prête à affleurer dans ses paroles. Mais notons pour finir que ces remarques, critiques sur sa manière d'attribuer ou non la qualité de sujet, rejoignent cependant l'auteur sur la manière dont il prend en compte les paroles percutantes de ses patients, notamment les dires de l'"Homme-Fiction" sur sa difficulté à parler et penser en même temps.

Réflexions autour de la notion de « contrat » dans le livre d'Alain Manier

Suzanne Ginestet-Delbreil

Je vais partir des phrases les plus fondamentales de ce texte :

"sans arbitraire entre signifié et signifiant, il n'y a pas de psychose possible."

suivi de :

"L'arbitraire du signe est socialement codé."

Dans la psychose, le langage est donc "structurellement privé de sa fonction d'articulation socialement codée."

De cela, il résulte qu'il y a, pour le psychotique, catastrophe et non contrat de parole, ce qu'Alain Manier met en rapport avec le fait que l'adulte ne peut offrir à l'enfant que des mots "gélules", archétypes du parler faux, aucun de ces parents de psychotiques n'étant capable d'une parole de vérité.

Si je suis absolument d'accord avec lui sur cet abord de la psychose et de son étiologie, il me semble qu'il y a lieu de s'interroger sur le fait que le langage de ces adultes ne peut utiliser que des mots gélules et sur ce qu'est un mot gélule. Alors, je ne dirais pas que c'est un parler faux mais un parler **neutre**. Neutre au sens où ces adultes ne s'engagent pas comme sujets dans leur parole. En tant que sujets, ils sont absents de leur parole; c'est d'ailleurs à quoi arrive Alain Manier quand il écrit que la "parole vraie est d'abord vraie parole et non effet déguisé, engagement plein de son auteur qui dit ainsi sa présence et sa consistance subjectives".

Je dirais qu'il faut insister davantage sur l'absence de sujet dans le mot gélule et dans un langage qui échoue à faire parole. Si seulement ces adultes pouvaient mentir, consciemment, volontairement chercher à leurrer leur enfant, on pourrait parler de parole mensongère. Elle aurait un effet pathologique certain mais ne serait pas pour autant psychotisante parce qu'elle serait parole et donc un sujet s'y engagerait. Mais quand on dit "sujet", cela implique que cette personne se représente comme sujet et qui dit "sujet" fait résonner la dimension de sa possible absence.

Mais précisément, est-ce que justement, ces adultes ne sont pas dans l'impossibilité de faire résonner l'absence ? L'absence, celle qui est corrélative de l'arbitraire entre le signifiant et le signifié ? Parce que ce terme d'arbitraire

dénonce l'absence de relation naturelle, substantielle entre le signifiant et le signifié. Un mot gélule n'est-il pas un mot réduit à un code social, celui qui lui donne une signification univoque dans laquelle le code est à sa propre fin? Un mot qui fait de la relation signifiant/signifié une liaison intouchable? Parler d'une parole vraie dans laquelle s'engage un sujet et par laquelle il se sent engagé, n'est-il pas un parler qui excède le code social et qui, dans le quotidien le plus ordinaire, est capable d'invention ? Est-ce que le mot gélule, ou le parler gélulifié, ne se réduit pas à une nomenclature où de façon prégnante, le social conventionnel est prévalent ? Tellement prévalent, que l'enfant à devenir psychotique est dans l'impossibilité de s'en servir pour s'y représenter comme sujet et dans l'impossibilité, effectivement, d'une articulation socialement codée. A mon avis, trop de code rigidifié chez les parents bloque l'accès au code et à sa liberté chez l'enfant.

Ce qui me fait dire cela est la constatation chez les parents d'enfants psychotiques, de leur volonté, une bonne volonté irrépressible, de faire tout ce qu'il faut, comme il faut le faire, comme il est socialement reconnu qu'il faut le faire. Personne autant qu'eux n'a la volonté de bien faire, y compris lorsque, pour le bien de l'enfant, il est nécessaire de l'éloigner.

Je dirais aussi que les parents de psychotiques sont dans un monde d'affirmation, chez eux, la dénégation est impossible. La question reste donc : pourquoi, qu'est-ce qui fait que la dénégation, c'est-à-dire ce jeu sur le langage qui nie, sans pour autant détruire l'objet puisque la négation ne porte alors que sur son substitut langagier ?

Cette attitude qui consiste à vouloir à la fois faire de la relation signifiant/signifié et de la relation signe/référent des relations substantielles, et à vouloir réduire le monde à l'affirmation, se retrouve ailleurs, en particulier dans tous les ésotérismes et dans tout système qui tente d'échapper à la fonction phallique, autrement dit, d'échapper au monde de la représentation.

Un dernier mot sur le "contrat" par lequel Alain Manier définit l'entrée de l'enfant dans un monde humanisé par le langage. Ce terme de contrat implique en soi une participation active de l'enfant. Un contrat se noue obligatoirement entre au moins deux personnes, deux sujets. Si, effectivement l'adulte en question s'absente comme sujet de son langage et qu'il n'est plus question de parole, nul contrat n'est possible. Mais qu'en est-il du côté de l'enfant? Dolto a toujours affirmé que la

conception de l'enfant résultait de trois désirs : du père, de la mère et de l'enfant.

On l'a assez taxée de mysticisme à ce sujet. Alain Manier écrit :

"Contrat, en revanche, me sert à nommer le moment, théorique et non immédiatement repérable, à partir duquel s'inscrit dans le psychisme que la pensée n'est plus séparable des mots qui, eux, appartiennent à un système complexe toujours déjà là et socialement réglé auquel le sujet n'a aucune part à apporter si ce n'est la longue docilité de son apprentissage."

il semble donc considérer que l'enfant n'y a qu'une part passive.

Or, s'il y a contrat, l'enfant y apporte quelque chose, il y prend part et c'est toute la question de "la docilité de son apprentissage" qui relance la question du masochisme primordial en tant que structurant. Est-ce que le masochisme primordial ne pourrait pas être conçu comme cette part de docilité qui fait que l'enfant accepte de perdre ce que le langage lui fait perdre? Ne pourrait-on pas penser qu'il y a chez l'enfant un refus de recevoir corrélatif au refus de transmettre des parents? Cela rejoint la question de la part de liberté qu'a un enfant en dehors de la pathologie parentale. Quelle est la part prise par l'enfant dans le refus du contrat? La question est inévitable.

Conséquences pour la prise en charge des psychotiques

Joël ASPAR

Il est difficile de porter un regard objectif et distancié sur l'ouvrage d'Alain MANIER. Sa pensée, sa réflexion sur l'état psychotique accompagnent depuis 15 ans ma pratique au service des patients et mon enseignement sur leur prise en charge.

Les années où j'eus la chance de suivre son séminaire à l'Institut Marcel Rivière m'ont permis d'appréhender la matière de ce livre et de m'en enrichir.

Je ne reviendrai sur la question de l'étiologie de la psychose largement traitée ici, que pour dire combien la théorie d'Alain MANIER me paraît être la plus innovante et la plus éclairante pour la compréhension de l'univers psychotique.

Je m'arrêterai sur l'étude clinique de cet univers psychotique. La mise en évidence de la confusion entre état psychotique et apparition des troubles nécessitant l'intervention psychiatrique me paraît essentielle. Trop souvent "l'entrée dans la psychose" semble assimilée à un processus inaugural comme si la description "un coup de tonnerre dans un ciel serein" était prise au pied de la lettre.

Une étude attentive de l'anamnèse des jeunes patients dont j'ai eu la charge m'a montré combien étaient repérables, bien avant la décompensation, des signes de leur "structuration psychotique". Même et surtout si ces signes étaient valorisés par l'entourage de la marque d'une "enfance sans problème" (?).

A ce propos, on ne peut que rejoindre Alain MANIER sur la dimension préventive qu'impose sa compréhension de la psychose. Mais la prévention n'est pas la préoccupation majeure de la médecine française. On ne porte intérêt à l'état psychotique que lorsqu'il fait "maladie".

L'approche clinique d'Alain MANIER me paraît trancher avec les classifications nosographiques qui définissent habituellement les états psychotiques. La démarche méthodologique des soins infirmiers amène à s'appuyer sur les manifestations d'indépendance du patient pour l'aider à recouvrer l'autonomie dans les aspects carencés de sa santé. A ce titre, définir la psychose en pertes de carence et de substitut est un outil théorique riche d'enseignement. Cela permet de réévaluer une pratique qui s'appuie généralement sur la disparition des manifestations liées aux moyens de substitution mis en place par le psychotique et qui fait peu de cas des carences qui les engendrent.

Cette remarque m'amène à ce qu'Alain MANIER appelle "les travaux pratiques de langage". Je me suis souvent heurté dans ma vie professionnelle en institution à une vision symptomatique de la prise en charge. L'utilisation des neuroleptiques, si je conçois qu'elle permet la communication quand l'activité idéique le rend possible, ne doit pas être une fin en soi et la disparition des symptômes, si elle règle l'ordre public, n'altère pas la souffrance vécue, parfois même l'amplifie.

De même, le dressage dont de nombreux malades sont l'objet, sous prétexte de socialisation, de "remise dans la réalité", s'il permet la pseudo normalisation du psychotique, ne touche en rien à son désarroi. Même si le patient lui-même s'y soumet de bonne grâce pour faire plaisir au soignant en particulier quand le transfert est massif, et il l'est souvent. Quoi de plus gratifiant, de plus sécurisant pour lui que de jouer à la "normalité" et d'être reconnu en échange par son désir de bien faire.

C'est pourquoi une proposition permettant la relation et la communication avec le psychotique comme pierre de touche de la prise en charge ne peut que réjouir la profession infirmière qui tend à valoriser sa pratique d'entretien thérapeutique.

Un mot enfin sur un aspect dont l'étude ne me semble avoir été qu'effleuré par Alain MANIER : le rapport que le soignant peut avoir au corps morcelé du psychotique et la dimension thérapeutique de la prise en charge corporelle.

**Un pont praticable entre linguistique et psychanalyse
sort la psychose d'une impasse épistémologique.**

Françoise MANDELBAUM- REINER.

C'est en linguiste, rien qu'en linguiste, mais en linguiste impliquée sur le terrain de la clinique de la langue vivante, que j'ai lu et relu ce livre d'un psychanalyste, avec un plaisir chaque fois renouvelé. Et je remercie vivement Michel TORT de m'avoir invitée à prendre part au débat avec des praticiens d'autres disciplines, me donnant ainsi la possibilité de manifester mon estime pour la démarche novatrice d'Alain MANIER dans la conception de la psychose et d'explicitier les raisons pour lesquelles j'accorde de l'intérêt à cet ouvrage.

*
* *

De prime abord, on peut s'étonner qu'une linguiste généraliste lise les écrits de psychanalyse et y trouve de l'intérêt. En ce qui me concerne, celui-ci est étroitement lié au fait que j'ai eu la chance inestimable d'avoir été la secrétaire du psychanalyste François PERRIER à un moment important de l'histoire du mouvement psychanalytique français. Je dactylographiais sous sa dictée les diverses étapes de l'élaboration des textes de ses séminaires et articles, pendant les années houleuses de sa dissidence du LACAN de la "passe" et de la constitution du Quatrième Groupe, conjointement à mes études de linguistique auxquelles j'ai donné une issue clinique.

Par ailleurs, depuis bientôt trois décennies, je travaille dans deux C.M.P.P.¹ de la région parisienne, grâce à Bernard BARRAU, psychanalyste, responsable d'enseignement de "la pathologie du langage enfantin" au département de psychologie de l'Université Paris VII et fondateur des C.M.P.P. de Seine et Oise. Pendant et après son Certificat de Grammaire et de Philologie, il avait lu les textes majeurs de linguistique parce qu'une question le taraudait : *"Pourquoi certains enfants parlent alors que d'autres restent hors de la langue ?"* Mais il nous a

¹ Centre Médico-Psycho-Pédagogique.

quittés trop tôt pour prendre connaissance de la réponse qu'apporte le livre ici en question. Il m'avait embauchée, en 1972, pour qu'en plus du suivi d'enfants en difficultés avec les normes d'usage de la langue scolaire, je complète la formation des orthophonistes et des psychologues par le *point de vue structural* sur la langue et la notion de *système*, précisément parce que j'étais linguiste. Mais cette qualification, qu'il me reconnaissait, disparaît sous le masque terminologique "rééducatrice-chef", uniquement parce que, dans la nomenclature des professions agréées par les DDASS, "linguiste clinicien" n'a pas été prévue. Pourtant je ne rééduque pas les jeunes qui me sont adressés mais je les accompagne sur les chemins de découverte des divers fonctionnements de la langue, dont la française n'est qu'une actualisation parmi beaucoup d'autres. A ma place d'*interlocuteur interchangeable* ², la seule limite pertinente aux usages de la langue (la définition du langage humain pour les linguistes) est celle de l'intercompréhension des sujets parlant ou écrivant, soit la fonction linguistique primordiale "comprendre et se faire comprendre". Aussi, lorsque, dans le cadre scolaire, familial et socio-professionnel, des surexigences s'ajoutent à ces conditions fondamentales de productions textuelles, que sont, pour l'oral, l'audibilité, pour l'écrit, la lisibilité, du point de vue non normatif et non prescriptif de l'éthique fonctionnaliste, je donne cet avis raisonnable, peu écouté : elles participent de la déception de l'attente sociale et de l'échec scolaire qu'elles entretiennent par des effets de discours qui interfèrent sur un système langue en cours de structuration, lequel mérite un autre type d'attention.

L'œuvre de Ferdinand de SAUSSURE (ma référence majeure) est si peu connue que j'ai bien du mal à faire entendre mon point de vue fonctionnaliste sur le libre usage d'une langue vivante aux divers praticiens du travail social (médecins, psychologues, psychothérapeutes, psychomotriciens et même les orthophonistes) parmi lesquels je me suis immiscée avec l'idée de dédramatiser l'échec scolaire d'écoliers intelligents, maltraités par des fausses certitudes adultes, alors que, de ce point de vue, leurs fautes d'écriture et de lecture attestent seulement de l'élaboration inachevée de leurs théories linguistiques singulières, que personne n'écoute. Il faut dire qu'en menant un combat permanent contre les attitudes normatives, la confusion entre dyslexie et aphasie, et l'intolérance aux

² J'ai développé ce concept dans un article "Admettre que la langue vivante est une machine infernale, un apport de la linguistique générale à la sémiologie clinique", *Cahiers de l'Association française des C.M.P.P.*, consacré aux communications des Journées d'Etudes centrées sur le thème "Langage oral, langage écrit : quels avatars! Où est la dyslexie ?" , n° 7, décembre 1988, p.81-102.

diverses pratiques langagières des apprentis en langue scolaire, que je considère comme des chercheurs non reconnus et indûment marginalisés par une médicalisation bien souvent discutable, je prends le risque de déplaire. Mais, si mon refus de céder la moindre parcelle de cette référence à la conception saussurienne de la langue vivante provoque l'inconfort de l'isolement dans la pratique quotidienne, j'ai au moins la satisfaction d'atteindre quelquefois le but que je m'étais fixé, en venant offrir mes services (car personne n'est venu me chercher) au directeur de cette institution : déstabiliser les incongruités et suridéalisations qui circulent sur le fonctionnement des langues du Monde. A force de déranger mes collègues non-linguistes, sauf quelques rares exceptions, tous s'accordent à dire qu'ils ne voient pas ce qu'une linguiste vient faire parmi eux et que, si "on" leur avait demandé leur avis, "on" ne m'aurait certainement pas embauchée. Cependant, quand ils ne savent plus que penser ni faire d'un(e) enfant intelligent(e) qui trimballe une histoire d'échec scolaire massif, malgré des années d'orthophonie, de psychothérapie ... parfois même une traversée de tout le dispositif thérapeutique proposé par le CMPP, ils me demandent, du bout des lèvres, mon avis. Et si, après mon observation linguistique des conduites langagières de cet écolier (ou écolière), je peux justifier (car ce n'est pas toujours le cas) l'indication de m'engager dans la conduite d'accompagnement que j'ai élaborée, ils s'étonnent de la bonne évolution obtenue par l'enfant ou l'adolescent(e). Comme j'ai posé des limites à ma pratique, en prenant la précaution de penser qu'elle pouvait présenter les dangers d'une contre-indication pour certains candidats (je pensais alors notamment aux psychotiques), quand le cas se présente, je n'hésite pas à faire savoir que la demande qui m'est faite n'est pas compatible avec mes compétences mais que je reste disponible pour l'éventualité d'une modification dans l'évolution psychologique de l'enfant ou de l'adolescent(e). Reste que la linguistique n'a pas "bonne presse" et au lieu de me reconnaître simplement la compétence qui me revient, les praticiens du CMPP basculent sur la pente glissante des fascinations en m'encombrant d'une attribution de pouvoirs que je sais ne pas avoir. Bien que j'ai dit explicitement que je n'ai pas suivi le parcours personnel d'une cure psychanalytique, le lien que je pose, après Ferdinand de SAUSSURE, entre la langue "en dépôt" dans l'esprit de chaque enfant que je reçois et la structuration inachevée du codage social de son système linguistique (l'objet sur lequel je travaille), doit leur être bien insupportable pour qu'ils m'affublent d'une qualification de super-psychothérapeute, qui ne fait que mieux nier la spécificité de la mienne, dans le domaine limité mais non

négligeable de la clinique linguistique que j'ai créée. Or l'expérience m'a montré qu'au-delà de cette limite mon ticket n'avait plus de valeur, ne serait-ce qu'au regard de mon sens des responsabilités : répondre de mes actes dans l'évolution langagière des jeunes qui me rencontrent et de ma vigilance à l'égard du droit de chaque écolier au respect de sa personne.

Et puis paraît ce livre d'Alain MANIER. Je dois l'information de sa publication à Suzanne GINESTET-DELBREIL qui me connaît suffisamment pour avoir eu la bonne raison de penser qu'il retiendrait mon attention. Il s'avère que je m'entretiens souvent avec elle de mes préoccupations cliniques, de mes tentatives de théorisation de ma pratique linguistique, et de mes lectures des travaux de psychanalystes, dans lesquels je suis constamment à l'affût et régulièrement déçue de ce qu'ils pourraient avancer de plus que Sigmund FREUD sur la fonctionnalité de la langue. Il m'avait été facile de repérer qu'il concevait la langue comme "l'appareil psychique de langage"³ car, dans sa description, je retrouvais la majorité des éléments constitutifs de l'objet central de la linguistique générale que F. de SAUSSURE concevait comme le "mécanisme interne de la langue vivante"⁴.

*
* *

Pour quelles raisons, plusieurs mois après avoir fermé ce livre, me reste-t-il dans l'esprit la saveur particulière d'avoir rencontré l'originalité d'un événement scientifique d'une grande portée éthique? Tout d'abord la lecture inhabituellement directe et précise de l'œuvre de Ferdinand de SAUSSURE par un psychanalyste qui non seulement y a repéré la découverte proprement linguistique mais lui confère la valeur de modifier le regard psychanalytique sur la psychose. Bien évidemment, son idée directrice qui consiste à sortir la psychose des maladies mentales, en la distinguant de la folie et de la névrose par une "critique et rectification de la théorie dominante" pour ne se consacrer qu'à l'exposé de "l'élaboration d'une conception nouvelle de la psychose et de sa clinique". Comme il le conçoit bien il l'énonce clairement. Et c'est ainsi que suivre, au fil des pages, son élaboration théorique est un pur régal pour la cohérence de la pensée qu'on y peut lire. Par exemple, quand il prend en compte une connaissance anthropologique incontestée d'une "constante" du "petit d'homme" qui rencontre,

³ Sigmund FREUD, *Contribution à la conception des aphasies*, 1ère édition 1891, traduit de l'allemand par Claude Van REETH, préface de Roland KUHN, Paris, P.U.F., 1983.

⁴Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1ère édition 1915, 331 p.

sur le parcours de son évolution, la nécessaire entrée dans la langue, datable entre 6 et 18 mois, et qu'il la met en relation avec la diversité des modalités individuelles de cette entrée. Posant qu'elle correspond à la sortie de l'état "*d'enfant*", il montre en quoi elle n'est pas identique pour tous. Il explique alors que sa réalisation dépend de la qualité du bain de langage auquel s'adosse obligatoirement la structuration de la pensée-son du futur sujet parlant. Mais celui-ci est placé dans la situation, négligée jusque-là, où deux choix s'imposent à lui : 1 - soit un "contrat" (tacite) de circulation de messages socialement codés entre les interlocuteurs familiers et *l'enfant* dont la conséquence est la "réussite" de "l'entrée dans la langue"; 2 - soit "l'inscription de l'absence de ce contrat" qui entraîne divers ratages dont l'extrême est cette "catastrophe linguistique" qu'il conçoit comme "l'entrée dans la psychose". Cette idée constitue l'apport novateur considérable d'Alain MANIER à la connaissance de la psychose qui était, jusque là, il faut bien le dire, enfermée dans une impasse épistémologique.

A ce propos, me reviennent en mémoire des souvenirs de psychothérapeutes croisés dans un couloir du CMPP, chacun(e) sortant hagard d'une "séance" avec un(e) enfant "psychotique" et me disant : "Tu sais ce que c'est que la psychose ?" ou "Je comprends décidément rien à la psychose." ou encore "Mais c'est quoi la psychose ?", etc .

Alain MANIER est parti de sa pratique des traitements de psychotiques. Relevant une parole de patient "Je voudrais arriver à penser et parler en même temps" il y voit l'expression d'un "problème linguistique" digne d'intérêt qu'il associe à l'élément essentiel de la description saussurienne : "Ce fait en quelque sorte mystérieux" qu'est la langue se glissant entre la "masse amorphe de la pensée" et la "masse amorphe des sons" pour les articuler en unités de "pensée-son". L'événement novateur est d'avoir pensé que, lorsque la langue n'articule pas les deux masses amorphes entre lesquelles elle se glisse pour se structurer en les structurant, un dérèglement s'opère dans la pensée-son et d'avoir considéré ce dérèglement linguistique comme le générateur de la souffrance psychotique. Dans cette logique, la référence linguistique lui permet de donner une autre définition de la psychose, de poser une "étiologie" langagière et une "datation" entre 6 et 18 mois de la "catastrophe", de revisiter la nosographie en suggérant, mais sans acharnement, de remplacer le diagnostic de psychose par celui d'"alinguopathie" et d'y associer un traitement approprié qu'il nomme "linguothérapie". La particularité de cette thérapeutique est de proposer une deuxième chance au patient, par la reprise du premier ratage de "l'entrée dans la langue socialement

codée" et des conditions du choix initial qu'une relation entre le "linguothérapeute" et le patient "alinguopathe" doit modifier. Cette relation est un "second contrat" dont le but est de faire advenir le psychotique au statut de "rescapé" du premier ratage. Une telle innovation et ses enjeux clairement posés impliquent des modifications dans la conduite du psychanalyste, dont celle de la nécessité de cesser d'aborder la psychose comme un cas particulier de la névrose et de poser de nouvelles règles pour la cure : prendre en compte la cause linguistique de cette souffrance spécifique et "ne jamais interpréter les paroles de ces patients". Alors qu'il se garde bien de produire "un discours fortifié et validé par la présentation d'échantillons", des quelques notations cliniques qu'il nous livre, on retient aisément que les alinguopathes ont tellement souffert des usages de la langue de leurs premiers familiers, caractérisés par la mise à mal de la fonction primordiale d'intercompréhension jusqu'à la privation du sens commun, qu'ils se méfient des discours de quiconque en n'y voyant que "l'imposture". Ce qui est, pour tout autre "petit d'homme" "parole vraie" de maman ou de papa, a été, pour eux, ce qu'Alain MANIER nomme des "mots gélules". Et, lorsqu'il choisit de désigner le type d'énoncés que produisent les psychotiques par "bibelots sonores", il l'explique par sa source poétique dans le vers célèbre de MALLARME "Aboli bibelots d'inanité sonore". Le livre se clôt sur un chapitre perspectiviste dans lequel Alain MANIER envisage des conduites préventives. En argumentant l'idée fondamentale qu'il n'y a "pas de nécessité de la psychose", il contribue à sortir la psychose de la dimension génétique de l'inné et y fait intervenir nommément sa référence à l'esprit de CANGUILHEM, un de ses maîtres. Par l'inscription de la psychose dans l'acquis et la description de ses constituants, il dresse un véritable tableau clinique d'une souffrance à découvrir et une nouvelle politique de soins qui mérite qu'on s'y attarde.

L'intérêt théorico-clinique de ce livre me semble résider dans la subversion des clichés inopérants de la conception habituelle de la psychose. Parmi les reformulations proposées par l'auteur, j'ai relevé qu'il n'y a "pas d'enfants qui naissent psychotiques", "pas de devenir psychotique" non plus mais des "psychotiques enfants", qu'à l'adolescence, il n'y a "pas de régression" mais une "crise écho" qui peut faire osciller le patient entre psychose et folie et que "les psychotiques adultes sont des enfants qui n'ont pas grandi". Il me semble que cette connaissance est capitale pour les psychothérapeutes de psychotiques, qu'Alain MANIER souhaite convaincre de changer d'attitude et de mode d'écoute.

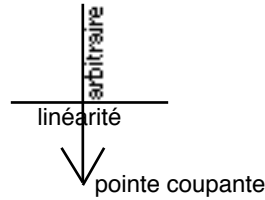
*

* *

Autant dire que la lecture de ce livre m'a beaucoup donné à penser et ceci dès le titre. *Le jour où l'espace a coupé le temps*, est une métaphore qui a fait aussitôt surgir de l'ombre le sens que Ferdinand de SAUSSURE donnait, il y a bientôt un siècle, à deux concepts clés de la théorie de la langue : "la linéarité" et "l'arbitraire". Ce titre m'a mise d'autant plus en appétit qu'il m'est arrivé de réfléchir sur une formulation similaire, par respect de la méthodologie structuraliste qui oblige à trouver l'opposé de tout élément positif à décrire. Et, si mon élaboration a pu être lacunaire, elle s'avère avoir été suffisante pour suivre le cheminement d'Alain MANIER, apprécier son aboutissement novateur et repérer qu'il ouvre sur le champ de connaissances situé juste à la périphérie de mon domaine. Pour moi, cet énoncé est composé de quatre séquences : 1- le jour où; 2- l'espace; 3- a coupé; 4- le temps. Dans la description saussurienne du fonctionnement de la langue en pleine vitalité, on pourrait trouver ces mêmes quatre séquences, à ceci près que les places des séquences 2 et 4 y seraient inversées et donneraient l'énoncé : 1- le jour où; 2- *le temps*; 3- a coupé; 4- *l'espace*. La raison en est que, tant pour le petit enfant que pour l'apprenti d'une langue étrangère, la rencontre avec les usages d'une langue se fait d'abord (car tous deux écoutent avant de pouvoir parler) avec un énoncé entendu qui est dit linéaire parce que l'auditeur doit attendre la fin de son énonciation pour en saisir le sens. La linéarité désigne le mode de présence des unités qui le composent et c'est leur déploiement dans la successivité des unités du "mot" et/ou de la phrase qui, d'un point de vue descriptif, est conçu comme "l'espace" à une dimension d'où le terme "linéaire". Pour entrer dans de nouvelles combinaisons, ces unités doivent pouvoir être libérées. Elles ne peuvent l'être que si l'auditeur (qui est également locuteur) peut opérer des coupes dans l'énoncé entendu. Différemment de l'espace qui réunit les unités sur la *ligne* du temps de durée de l'énonciation, l'instrument coupant est assimilé au temps sans durée (l'instantané) de la limitation contrastive des unités constituantes. SAUSSURE s'est expliqué de cette difficulté conceptuelle dans une lettre à GAUTHIER, un de ses étudiants, en écrivant que ce temps c'est "l'arbitraire" qu'il concevait comme "un ciseau qui coupe : pan, pan, pan" dans la "linéarité". Il a même représenté l'ensemble des deux concepts en activité par une croix, très mal interprétée par des lecteurs peu attentifs qui n'ont pas remarqué la pointe de la flèche au bout de la verticale. Or cette flèche verticale représente justement le ciseau du temps arbitraire de la synchronie

dynamique

coupant



l'horizontale qui représente l'espace linéaire de l'énoncé. Et, comme toute découverte fondamentale, celle-ci est de la navrante simplicité de cette figure. Ceci étant, le bon fonctionnement d'un ciseau dépend de l'affûtage de sa lame. Il est donc clair que, si les choses s'inversent dans l'entendu d'un interlocuteur, avant son entrée dans l'usage de l'émission d'un énoncé, muni des codages sociaux dont dépend le sens commun, le ciseau coupé ne peut pas fonctionner, les unités minimales ne peuvent plus être libérées pour être articulées dans d'autres combinaisons linéaires, et ceci jusqu'au découpage articulateur de la pensée-son qui en perd sa fonction de signifiante. On comprendra le plaisir de lecture, qui a été le mien, en rencontrant sous la plume d'Alain MANIER (p.38) la métaphore "du couteau de Jeannot : sans manche et qui a perdu sa lame." et l'explication du titre qu'il nous livre (p.46) : "C'est ce jour où «l'espace a coupé le temps» selon un mot, encore, de l'Homme-Fiction, qui constitue la véritable entrée dans la psychose et non ce qui est habituellement repéré par psychiatres et psychanalystes qui confondent encore entre leur prise de conscience des symptômes du patient et les véritables enjeux de la vie psychique." Le prolongement théorico-clinique qu'il donne à la découverte du maître genevois inscrit celle-ci dans le paradigme des sources scientifiques, comme je souhaitais le faire. A le lire, je vois mieux pourquoi je ne pouvais pas atteindre le terme où il me précède brillamment. Aussi est-ce sans réserve que je compte utiliser sa démarche heuristique, comme modèle et référence actuelle, pour la poursuite de mes travaux sur les ravages qu'engendre l'impasse épistémologique de ce qui est encore nommé du terme indûment négatif *dyslexie*. Enfin j'y trouve une valorisation des précautions que je prends avec les personnes blessées par le ratage de leur entrée dans la langue et une justification à ne pas m'être engagée à tort et à travers sur le terrain de la psychose qu'il investit avec une stratégie d'une adéquation rare avec l'objet du traitement.

Une remarque à propos du dire de l'Homme-fiction "Je voudrais arriver à penser et parler en même temps" qui a mis Alain MANIER sur la voie d'une "catastrophe linguistique". Dans la conjugaison du verbe "vouloir", l'emploi du

conditionnel prend la valeur d'une négation portée sur l'expansion "arriver à". Reprenons la citation précise qu'il extrait du *Cours de linguistique générale* "ce fait en quelque sorte mystérieux que la «pensée-son» implique des divisions et que la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes". Comme il n'y a pas de pensée sans langue, j'avance qu'on nomme pensée un usage intérieur d'une langue donnée (le langage) par opposition à une profération qui permet de définir la parole comme l'actualisation extérieure du processus interne. D'où, je suis d'accord avec Alain MANIER pour considérer que l'alternance entre *penser* et *parler*, substituée à leur simultanéité, contrarie la conception de la vitalité fonctionnelle de la langue. Si le plus souvent on "pense et parle" en même temps et s'il arrive qu'on ne pense pas toujours ce qu'on dit, il n'empêche que gîte dans le dit une part de pensée consciente sur cette dynamique fonctionnelle. En revanche, il me semble qu'au moment de son énonciation, la signification (je voudrais arriver à = je n'arrive pas à) d'un écart entre "penser" et "parler" soit absente de l'énoncé - ô combien métalangagier ! - de ce patient. L'impossible simultanéité en question serait une auto-représentation d'une personne qui dénie la réunion effectuée entre "penser et parler" de même que la pleine vitalité de son appareil psychique de langage, qui produit cet énoncé dont chaque mot compte parce qu'il est pesé. Pour l'auditeur, le sens se trouvant dans la matérialité de ce qui s'énonce, l'association d'idée que cet énoncé a suscité à Alain MANIER est liée au fait qu'il a pu comprendre ce que son patient lui disait. Bien qu'elle soit construite au présent, cette formulation concerne en fait l'expérience antérieure à celle que le patient est en train de vivre au moment de l'énonciation. Par son efficacité à décrire, après coup, la relation du psychotique à la langue, cette parole de patient soutient admirablement le propos de l'auteur sur la thématique du savoir des "rescapés" de l'alinguopathie et la nécessité de les écouter.

Dans un des premiers chapitres de la thèse de linguistique générale que j'ai intitulée "Réconciliation avec le libre usage d'une langue vivante, orale et écrite, destinée à des écoliers en échec scolaire" j'avais prévu de traiter de l'entrée de l'enfant dans la langue qui, dans la description d'Alain MANIER est l'entrée "réussie" du "petit d'homme" (p. 37). Mais, pataugeant dans l'explication de ce qui précédait la réconciliation qui me mobilise, je n'ai pas dépassé l'idée d'une *rupture* avec cet objet langue et de divers *brouillages* intervenant sur les messages mis en circulation, me perdant dans des analogies de sentiments que, par réaction, l'enfant incompris dirigerait sur ses interlocuteurs familiers et sur la langue. Je déduis de la lecture de ce livre que j'avais une bonne raison de penser à un ratage de l'entrée

de l'enfant dans la langue commune mais que je prenais pour des effets névrotiques ce qu'Alain MANIER regroupe dans l'étiologie de la psychose. Un début d'engagement sur cette voie et une part commune d'éléments de réflexion me permettent d'apprécier l'aboutissement de son édifice théorico-clinique.

Au cours de mes lectures ainsi que dans la pratique quotidienne, je supporte mal les psychanalystes qui se sentent obligés de citer des linguistes qu'ils n'ont pas lus et qui se contentent de répéter les reformulations de LACAN en guise de référence à SAUSSURE. D'où le plaisir qui fut le mien de rencontrer, en Alain MANIER, le premier psychanalyste à avoir lu autre chose que "la théorie du signe" à laquelle semble agrippée la littérature psychanalytique depuis que LACAN a privilégié cette unique référence à la linguistique saussurienne pour sa théorie du sujet représenté par un signifiant auprès d'un autre signifiant. A ma connaissance, Alain MANIER est le seul psychanalyste, à ce jour, à avoir conduit une lecture extrêmement précise de ce qui nous est accessible de l'œuvre de Ferdinand de SAUSSURE. Il sait aussi que, le maître genevois n'ayant rien publié de son vivant, nous ne connaissons sa découverte magistrale du fonctionnement de la langue vivante et de son mécanisme entièrement psychique que grâce à BALLY et SECHEHAYE, qui ont rédigé la première édition à partir des notes d'étudiants, relevées pendant trois cours annuels, qu'ils ont redistribués, pour sa publication, à Genève, en 1915, sous le titre de *Cours de linguistique générale*. Cet ouvrage a donné lieu à d'innombrables exégèses et débats dont témoignent, par exemple, l'édition critique de 1980 annotée par Tullio de MAURO⁵ et le remarquable récent ouvrage que Simon BOUQUET⁶ consacre à l'épistémologie linguistique de SAUSSURE. Régulièrement réédité, finalement, peu de psychanalystes l'ont lu dans son entier. Il s'imposait donc de rendre hommage au lecteur minutieux qu'est Alain MANIER. A n'avoir pas reculer devant la partie la plus difficile et la plus négligée de la théorie saussurienne qu'est "la linguistique statique" et surtout le chapitre sur "la valeur", Alain MANIER a repéré le véritable objet de la linguistique, qui avait donné tant de peine à son auteur. En effet, Ferdinand de SAUSSURE s'en plaignait explicitement, en 1894, dans une lettre à Antoine MEILLET où il dit que la terminologie étant totalement inutilisable, la description de sa conception de la langue l'épuise. S'il revenait parmi nous, il serait bien surpris. Alors qu'il était bien embarrassé par les termes "signifiant" et

⁵ Cette préparation d'édition alourdit l'ouvrage d'une introduction de 18 pages et de 176 pages de notes qui en même temps l'éclairent et parfois le trahissent.

⁶ Simon BOUQUET, *Introduction à la lecture de Saussure*, Bibliothèque scientifique, Paris, Payot, 1997, 396 P.

"signifié" qu'il comptait remplacer, ce sont les unités de sa théorie inachevée qui ont le plus de succès. Quant à celui de "langue" qui était l'objet central de la discipline qu'il fondait, il est plus que négligé puisqu'il est régulièrement recouvert par "langage" avec lequel, d'une part, contre toute logique lexicale, il est mis en équivalence, ce qui signe, d'autre part l'ignorance de la distinction tripodique "langage, *langue*, parole" que SAUSSURE avait posée. On notera au passage que cette découverte linguistique fondamentale, qu'on peut situer autour de l'année 1894, est contemporaine de la description par FREUD, en 1891, de "l'appareil psychique de langage", à la fin de sa critique de la localisation corticale des aphasies et qu'il a publiée dans *Contribution à la conception des aphasies*. S'il a classé cet ouvrage dans la partie pré-psychoanalytique de ses œuvres complètes, il ne l'a pourtant pas retiré de la circulation, comme il l'aurait fait pour d'autres.

Une observation, d'ordre clinique, ponctue régulièrement ma pratique et je ne savais pas l'expliquer avant de lire MANIER : au fur et à mesure que des jeunes, garçons et filles résolvent avec moi les problèmes que leur pose l'usage scolaire de la langue vivante, orale mais surtout écrite, leur horloge biologique se remet à l'heure, après avoir indiqué, lors de nos premiers entretiens, sinon un arrêt du moins un retard certain. Tous les membres du personnel du CMPP, mal ou bon gré qu'ils en aient, conviennent qu'en comparaison des autres enfants et adolescents qui circulent dans l'institution, les jeunes qui me rencontrent sont repérables et repérés par leur bonne mine, le développement morphologique de leur taille souvent majorée, leur stature dressée, leur démarche assurée comme leur regard et leur voix, l'intelligibilité de ce qu'ils disent aux secrétaires d'accueil pour qu'elles enregistrent leur présence. Au delà de l'autosatisfaction, mes références étaient insuffisantes à satisfaire mon désir de comprendre ce phénomène. Admettant que mon activité linguistique soit pour quelque chose dans cette bonne évolution sociale des jeunes que je reçois une ou deux fois par semaines, sa propagation dans l'évolution corporelle me surprend toujours et je n'arrivais pas à repérer quel processus biologique était activé ni la part dynamisante qui en revenait à ma stratégie linguistique. Or, ce savoir m'importe, ne serait-ce que pour mieux expliquer la différence entre mon activité clinique et l'orthophonie dont est exclue la conception saussurienne de la langue vivante. Aussi n'ai-je pas hésité, tant elle soulageait ma frustration intellectuelle, à prendre pour une réponse ce qu'Alain MANIER dit du "tonus langagier" : "Il y a, à recevoir pour ce à quoi cela renvoie, une problématique de l'inertie, de l'immobilité, de l'enlisement, de la fatigue aussi, liée à un corps non doté du tonus

langagier." Et, en complément, ce qu'en disent les psychotiques qu'il cite "Parmi les innombrables paroles que je pourrais ici rapporter, celles-ci me paraissent très significatives. «Il faudrait que j'arrive à me militer» ou «à militer ma pensée». «Comment, dit un autre, animer ma pensée ou, quand je travaille, le texte que je lis ?»" : très exactement les objets de blocage à la levée desquels nous travaillons de concert avec chaque jeune que je reçois. S'ouvre là, pour moi et ceux que cette problématique interroge, une voie à explorer.

Mes tâtonnements terminologiques trouvent également une limite soulageante. J'ai longtemps cherché sans succès à nommer ma pratique pour répondre à la répétitive question qui m'était posée, dans les diverses occasions qui me sont offertes d'en faire connaître la spécificité linguistique : "Si vous n'êtes ni orthophoniste ni psychothérapeute, comment nommez-vous votre activité?". Pour échapper à "rééducatrice-chef" assimilée à la "pédagogie curative" dont je récuse la trop grande proximité avec la "gestion mentale" et sa manipulation des esprits juvéniles, totalement étrangère à mes intérêts, j'avais retenu, un moment, "linguistique thérapeutique" qui a produit l'insatisfaisant "linguiste thérapeute", puis "thérapeutique linguistique" tout aussi inapproprié que "linguiste pédagogue". Il m'était même arrivé de penser, il y a une quinzaine d'années, à "linguothérapie" quand on m'a informée que ce qui, en France, se nomme "orthophonie" est nommé "logopédie", en Belgique, et qu'en me désignant "linguothérapeute" je risquais de provoquer qu'on m'assimile à une super-orthophoniste, ce qui ne m'allait pas non plus. Je ne revendique donc aucune antériorité sur la formation de ce terme par Alain MANIER qui l'étaye sur une théorie et une pratique autrement cohérentes. Quelque chose d'essentiel me gênait pour choisir cette désignation dont je ne savais que dire, jusqu'à ce que je découvre que c'est le syntagme "thérapie". Son emploi aurait introduit une analogie d'autant plus forte que le constituant "thérapie" véhicule la même idée dans les deux termes composites : *psychothérapie* et *linguothérapie*. Il m'aurait amenée à la contradiction de participer moi-même de la confusion que je tiens tant à éviter avec la conduite "psy". Bien m'en a pris! J'ai fini par me contenter de "linguistique clinique" pour la pratique et "linguiste clinicienne" pour l'identité professionnelle.

Alors que nous utilisons la même référence à la théorie saussurienne de la langue, nos chemins divergent sur l'objet qui nous mobilise respectivement. Mon objet est de redéfinir la "dyslexie" et l'enjeu de mon travail est de montrer en quoi son existence n'est nullement celle d'une pathologie mais les manifestations du

vivant de la langue avant qu'il soit policé par l'interaction dialogique. L'objet d'Alain MANIER est la psychose dont il montre que ce n'est pas une maladie mentale et qu'il rebaptise par le terme "alinguopathie" dans les constituants duquel on trouve exprimée sa conception novatrice des effets de la "catastrophe" psychique (suffixe "-pathie") provoquée par la "catastrophe" linguistique (préfixe "a-" privatif) de l'inscription d'une entrée ratée dans la langue. Nous évoluons dans deux champs limitrophes qu'il décrit fort bien (p.88) en distinguant la psychose de la névrose. Alors que je délimite l'âge minimal des jeunes auxquels s'adresse ma clinique linguistique à ce que, comme lui, je nomme "l'âge bête" et son lien à la névrose, je serais très angoissée et incompétente d'avoir à intervenir à "l'âge fou" qu'il lie à l'entrée dans la catastrophe psychotique, à l'égard duquel sa pratique et son élaboration lui permettent d'être autrement à l'aise. Donc pas de concurrence non plus entre nous mais, pour moi, un grand intérêt pour l'inédit de sa conception et de sa proposition préventive de la psychose, qui me donne du grain à moudre pour modifier la conception indûment pathologique de la dyslexie, dans l'intérêt des écoliers, et à faire valoir la qualité de mes références linguistiques, dans le champ du travail social, pour leur productivité, qui trouve, dans ce livre, un précédent .

Alain MANIER prend la précaution de prévenir ses lecteurs qu'il a écrit sans esprit polémique au sens où il n'écrit "pas contre mais pour" et qu'il l'adresse à un public de psychanalystes, psychiatres et soignants des personnes souffrant de psychose. J'espère ne pas le contrarier en proposant d'élargir son public à tous les spécialistes des usages de la langue, avec la conviction qu'ils y trouveront matière à limiter des jugements disqualifiants, sans fondement scientifique, et à mieux écouter la métalangue. Je pense que sont aussi concernés les enseignants et bien sûr les linguistes dont les recherches butent précisément sur la connaissance des limites de la fonctionnalité du vivant de la langue. Ils bénéficieraient tout particulièrement de l'apport considérable que constitue ce retour à SAUSSURE mené par le psychanalyste Alain MANIER et des conséquences qu'il en tire pour la connaissance des conditions du passage de la première limite qu'est l'entrée dans la langue, moment crucial de la structuration de la conduite socialement humaine, dans le développement de l'enfant. Cela permettrait au moins de sortir de la confusion entre la première et l'ultime limite de cette fonctionnalité. Uniquement par ignorance de cette référence linguistique à la langue, cette confusion engendre l'assimilation de l'aphasie, qui désigne la sortie de la fonctionnalité jusqu'à l'arrêt, à la dyslexie, qui concerne l'entrée et le

développement d'une fonctionnalité inachevée. La même confusion donne lieu à des traitements inadéquats qui, non seulement échouent mais, d'une part, déçoivent les demandeurs de soins, d'autre part, disqualifient les soignants, en gaspillant, du temps, de l'énergie, des deniers et surtout l'espoir.

La lecture de ce livre a dépassé tous les espoirs épistémologiques que je mets dans une sorte de rêve d'un dialogue entre psychanalystes et linguistes pour lever les impasses contre lesquelles ces pratiques et ces théories ne cessent de buter. L'auteur annonçant une suite à ce premier ouvrage, j'attends sa publication avec gourmandise.

*
* *

Dans sa présentation de ce livre, j'ai relevé que Michel TORT a employé l'expression "paradoxal retour à SAUSSURE" qui mérite une discussion. Si dans l'adjectif "paradoxal" je peux comprendre l'accent que Michel TORT met sur le fait que le psychanalyste Alain MANIER se mêle d'un retour à un fondateur de discipline qui n'est pas la psychanalyse, je comprends également la démarche d'Alain MANIER comme un prolongement au retour à FREUD, inauguré puis prescrit par LACAN, à ceci près que ce n'est pas une conduite de suiviste mais celle d'un créateur manifestant une ouverture d'esprit suffisamment large pour s'intéresser à d'autres pensées génératrices. Il n'y a certes pas de paradoxe quand l'auteur de ce livre valorise les intuitions de FREUD, LACAN, DOLTO, ni quand il revalorise celles des psychanalystes de la première heure, exclus des référents de notre modernité, tels que JUNG, ADLER et RANK pas plus que lorsqu'il dédicace ce livre à son maître CANGUILHEM et fait vibrer son texte de la rigueur de l'esprit de celui-ci. Plutôt que de voir un paradoxe dans ce retour-là à SAUSSURE, je suggère d'assimiler la démarche d'Alain MANIER à une simple excursion du champ référenciel proprement psychanalytique vers le champ linguistique frontalier car il n'en revient que mieux à la psychanalyse. Si c'était une critique de Michel TORT, je serais vraiment désolée du rapprochement qu'elle m'inciterait à faire avec des attitudes à l'égard de la linguistique qu'avait prises, en son temps, LACAN. En effet, après avoir forgé le néologisme du "lalangue", il s'était empressé de renier ses divers flirts avec les linguistiques de SAUSSURE, JACOBSON, CHOMSKY et de quelques autres, par la diffusion du néologisme "linguisterie" où chacun peut repérer la cuistrerie à laquelle LACAN l'assimilait. N'avait-il pas cru liquider aussi le *métalangage* en disant qu'il n'existait pas, alors

qu'il est seulement difficile à manier et à distinguer de l'usage de la langue car, pour parler de l'usage de la langue, le sujet parlant n'a pas d'autre moyen que l'usage de la langue. Quoi qu'il en soit, à ma place de linguiste, je me rejouis de cet *excursus* et j'accueille volontiers le voyageur Alain MANIER sur le territoire de mes références car, en montrant leur valeur opérationnelle, je lui sais gré d'avoir contribué à sortir SAUSSURE de l'oubli et son œuvre de la poussière des bibliothèques où l'enferme la majorité des linguistes actuels, sauf quelques rares fidèles que cette référence rend créatifs, et des jeunes psychanalystes. Enfin, je prends ici le risque d'avancer que, par la profondeur de sa pénétration de l'œuvre saussurienne, Alain MANIER me semble avoir été touché, en retour, par ce fait remarquable que penser la langue vivante comme un système psychique est un acte d'autant plus vertigineux qu'il implique que ce penseur s'engage dans l'extravagance métalinguistique où l'attend inévitablement ce que BACHELARD, nommait la "coupure épistémologique". Et comme, selon SAUSSURE, "seul le point de vue crée l'objet", cette conception stratégique participe d'un décalage dans la position de l'observateur et du changement d'orientation de son regard sur les humains, lesquels, jusqu'à preuve du contraire, se distinguent dans le monde des vivants, comme Alain MANIER ne manque pas de le signaler également, par le seul fait de leur capacité à être dépositaires, non pas de la pensée ni de la parole mais de cet objet "langue", si difficile à penser, au delà de l'enfance, qui peut montrer qu'elle en sait long à ceux qui l'écoutent. Or, un psychanalyste digne de ce nom, n'en est plus à un décalage près, puisqu'il a déjà rencontré celui qu'a provoqué en lui l'admission de l'existence de l'inconscient, objet fondamental de la découverte freudienne. Au fil de mes lectures de FREUD et de mes relectures interminables de SAUSSURE, une rêverie associative s'est lentement mais sûrement imposée. Ces deux fondateurs de disciplines, bien que contemporains jusqu'en 1913⁷, ne se sont pas trouvés en présence mais chacun, de son vivant, a entendu parler de l'autre⁸, ne serait-ce que par Théodore FLOURNOY, ami de SAUSSURE et admirateur du FREUD des *Etudes sur l'hystérie*, pendant que chacun était embarrassé par la rencontre inopinée avec l'objet de l'autre. A chaque avancée de sa description de l'inconscient, FREUD a buté sur les divers plans de la structure de "l'appareil psychique de langage" d'où ses nombreuses réflexions, qui jalonnent toute son œuvre, sur les "représentations de mots", "représentations

⁷ Ferdinand de SAUSSURE meurt cette année-là. FREUD publie *Totem et tabou*.

⁸ Théodore FLOURNOY, *Des Indes à la planète Mars*, Introduction de Marina YAGUELLO et commentaires de Mireille CIFALI, Paris, Le Seuil, 1983, 389 p.

de choses" ainsi que sur les dimensions phonématiques, syntagmatiques, syntaxiques et lexicales,⁹ pour leur participation à l'élaboration du sens des productions langagières, auxquelles il avait affaire dans le "*talking cure*" , et il avait bien du mal à se dépêtrer de la distinction entre l'oral et l'écrit, où sont en cause ses seules références à des philologues. A chaque avancée dans la description du "mécanisme interne de la langue vivante", SAUSSURE, de son côté, a buté sur un truc-machin-chose qu'il identifiait psychologique - "Tout de la langue est psychologique", disait-il, voire même "psychique" -, auquel n'a manqué que le terme freudien "inconscient", d'où son discours emberlificoté par diverses métaphores dont "forces obscures", parmi bien d'autres. Peut-être que si FREUD et SAUSSURE s'étaient rencontrés - on peut toujours rêver ! - en plus du soulagement apporté par les éclaircissements de chacun sur l'objet de l'autre, ils auraient fauché l'herbe sous les pieds d'Alain MANIER. Toujours est-il que la notion de paradoxe traînant dans son scillage une once de péjoration, et parce qu'elle risque d'être entendue comme disqualifiant l'amont de cette démarche fondatrice d'une innovation diagnostique, étiologique, thérapeutique et préventive, il me semble que cette formulation devrait être modifiée. La démarche d'Alain MANIER n'est pas "paradoxe" car elle présente une cohérence forte avec l'objet double de la cause linguistique d'une souffrance psychique, et que, de son retour au SAUSSURE de la "langue vivante", il rapporte *la* référence proprement linguistique qui permet de sortir la psychose d'une impasse épistémologique de la psychanalyse, où elle végétait, depuis longtemps, - du moins pour ce que j'en sais. Il s'inscrit même ainsi dans une parenté avec ces deux fondateurs qui avaient chacun œuvré à contre-courant des idées dominantes, chahutant, juste ce qu'il fallait, la pureté scientifique. Ce retour psychanalytique d'Alain MANIER à la linguistique de SAUSSURE, d'une part, marque d'un retournement la conception des psychoses, d'autre part, pose les premières pierres d'un pont enfin praticable entre ces deux disciplines, l'une par l'autre ainsi revalorisées, dans leur spécificité, et l'ensemble participe à faire de ce livre un acte fondateur.

Au cours d'une formation que j'animais, j'ai recommandé ce livre aux participants et il me semble intéressant de citer la partie d'une lettre qu'un orthophoniste de ce groupe m'a adressée à son propos le 2 septembre 1997 . "Je voulais vous remercier de m'avoir conseillé le livre d'Alain MANIER, *Le jour où*

⁹ Telles qu'on peut les suivre dans le chapitre consacré à la "Technique du rêve", dans la *Science des rêves*, dans le chapitre "Technique du mot d'esprit" dans *Le mot d'esprit et ses rapports à l'Inconscient*, dans la première partie de l'article "On bat un enfant", dans la première partie de l'article "L'inquiétante étrangeté", etc.

l'espace a coupé le temps, car il est rare de trouver une telle profondeur thérapeutique, une telle originalité, le tout exposé avec une telle clarté. Je travaille beaucoup en ce moment sur la relation pensée/langage qui est au centre de ce livre. [...] Dans la pratique «ortho»-phonique, le terme «phonique» prend un sens «fou» depuis que j'ai lu ce livre."

A quand l'école de formation à la linguothérapie, sous la direction d'Alain MANIER ?

*
* *

En guise de conclusion, ce magnifique récit d'un souvenir d'enfance de COLETTE est revenu à ma mémoire par association d'idée immédiate avec ce qu'Alain MANIER écrit (p.58) : "On pourrait aussi définir l'état psychotique comme un état langagier dans lequel l'arbitraire singulier s'est substitué à l'arbitraire socialement codé dans le rapport entre signifié et signifiant." Dans le chapitre IV de *La maison de Claudine*, COLETTE montre, avec la clarté exemplaire du poète, les étapes de la structuration d'une séquence phonique en unité significative, et les effets que provoque, sur la pensée d'une enfant, la découverte du caractère socialement codé de la langue dans l'usage d'un mot.

Le Curé sur le Mur

- A quoi penses-tu, Bel Gazou ?

- A rien, maman.

C'est bien répondu. Je ne répondais pas autrement quand j'avais son âge, et que je m'appelais comme ma fille dans l'intimité, Bel-Gazou. D'où vient ce nom, et pourquoi mon père me le donna-t-il autrefois ? Il est sans doute patois et provençal - beau gazouillis, beau langage - mais il ne déparerait pas le héros ou l'héroïne d'un conte persan...

« A rien, maman. » Il n'est pas mauvais que les enfants remettent de temps en temps, avec politesse, les parents à leur place. Tout temple est sacré. Comme je dois lui paraître indiscreète et lourde, à ma Bel-Gazou d'à présent! Ma question tombe comme un caillou et fêle le miroir magique qui reflète, entoure de ses fantômes favoris, une image d'enfant que je ne connaîtrai jamais. Je sais que pour son père, ma fille est une sorte de petit paladin femelle qui règne sur sa terre, brandit une lance de noisetier, pourfend les meules de paille et pousse devant elle le troupeau comme si elle le menait en croisade. Je sais qu'un sourire d'elle l'enchanté, et que, lorsqu'il dit tout bas : « Elle est ravissante, en ce moment », c'est que ce moment-là pose, sur un tendre visage de petite fille, le double saisissant d'un visage d'homme ...

Je sais que pour sa nurse fidèle, ma Bel-Gazou est tour à tour le centre du monde, un chef-d'œuvre accompli, le monstre possédé d'où il faut à chaque heure extirper le démon, une championne à la course, un vertigineux abîme de perversité, une *dear little one*, et un petit lapin... Mais qui me dira ce qu'est ma

fille devant elle-même ?

A son âge - pas tout à fait huit ans - j'étais curé sur un mur, - le mur, épais et haut, qui séparait le jardin de la basse-cour, et dont le faite, large comme un trottoir, dallé à plat, me servait de piste et de terrasse, inaccessible au commun des mortels. Eh oui, curé sur un mur. Qu'y a-t-il là d'incroyable ? J'étais curé sans obligation liturgique ni prêche, sans travestissement irrévérencieux, mais, à l'insu de tous, curé. Curé comme vous êtes chauve, monsieur, ou vous, madame, arthritique.

Le mot « presbytère » venait de tomber, cette année-là, dans mon oreille sensible, et d'y faire des ravages.

Loin de moi l'idée de demander à mes parents : « Qu'est-ce que c'est, un presbytère ? » J'avais recueilli en moi le mot mystérieux, comme brodé d'un relief rèche en son commencement, achevé en une longue et rêveuse syllabe ... Enrichie d'un secret et d'un doute, je dormais avec le mot et je l'emportais sur mon mur. « Presbytère ! » Je le jetais par-dessus le toit du poulailler et le jardin de Miton, vers l'horizon toujours brumeux de Moutiers. Du haut de mon mur, le mot sonnait en anathème : « Allez! vous êtes tous des presbytères ! » criais-je à des bannis invisibles.

Un peu plus tard, le mot perdit de son venin, et je m'avisai que « presbytère » pouvait bien être le nom scientifique du petit escargot rayé jaune et noir ... Une imprudence perdit tout, pendant une de ces minutes où une enfant, si grave, si chimérique qu'elle soit, ressemble passagèrement à l'idée que s'en font les grandes personnes ...

- Maman! regarde le joli petit presbytère que j'ai trouvé !

- Le joli petit ... quoi ?

- Le joli petit presb ...

Je me tus. Trop tard. Il me fallut apprendre - « Je me demande si cette enfant à tout son bon sens ... » - ce que je tenais tant à ignorer, et appeler « les choses par leur nom ... »

- Un presbytère, voyons, c'est la maison du curé.

- La maison du curé ... Alors, M. le curé Millot habite dans un presbytère

?

- Naturellement ... Ferme ta bouche, respire par le nez ... Naturellement, voyons ...

J'essayai encore de réagir. Je luttai contre l'effraction, je serrai contre moi les lambeaux de mon extravagance, je voulus obliger M. Millot à habiter, le temps qu'il lui plairait, dans la coquille vide du petit escargot nommé « presbytère » ...

- Veux-tu prendre l'habitude de fermer la bouche quand tu ne parles pas ? A quoi penses-tu ?

- A rien, maman.

... Et puis je cédaï. Je fus lâche, et je composai avec ma déception. Rejetant les débris du petit escargot écrasé, je ramassai le beau mot, je remontai jusqu'à mon étroite terrasse ombragée de vieux lilas, décorée de cailloux polis et de verroteries comme le nid d'une pie voleuse, je le baptisai « Presbytère », et je me fis curé sur le mur.

Je vous remercie de votre attention.

Paris-La Quellerie

avril 1998

